

Accord de partenariat sur les relations et la coopération UE/Nouvelle-Zélande

2016/0366(NLE) - 23/10/2017 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Charles TANNOCK (ECR, UK) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union, de l'accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen **donne son approbation** à la conclusion de l'accord.